

## Les tortues aquatiques

*Ne vous laissez pas attendrir par les mignonnes petites tortues qui nagent dans le bassin de l'animalerie : elles grandissent beaucoup et nécessitent un milieu de vie adapté. De plus, certaines tortues strictement carnivores peuvent se montrer agressives et ne conviennent pas aux jeunes enfants. La possession de tortues aquatiques doit être réservée aux connaisseurs passionnés, on évitera ainsi un relâcher massif de ces animaux dans les étangs, rivières et autre cours d'eau aux conséquences catastrophiques pour la faune et la flore.*



### Morphologie et comportement

La carapace des tortues aquatiques est beaucoup moins bombée que celle des tortues terrestres. Elles ont un bec puissant, des pattes courtes et légèrement palmées.

On rencontre en France principalement *Mauremys sinensis* et *Pelomedusa subrufa*. La détention de certaines espèces de tortues protégées, dont la tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*), aux tempes rouges, autrefois si répandue, est maintenant soumise à la réglementation : Autorisation de Détention Préfectorale (ADP) ou Certificat De Capacité (CDC) sont nécessaires, suivant le nombre de tortues (renseignements auprès de la Direction Départementale de Protection des Populations).

Renseignez-vous sur les conditions de vie de la tortue que vous avez choisie : les températures de l'eau et de l'air, l'hygrométrie, les conditions d'hibernation varient selon les espèces.

	<i>Mauremys sinensis</i>	<i>Pelomedusa subrufa</i>	<i>Pelusios castaneus</i>	<i>Pseudemys nelsoni</i>	<i>Chinemys reevesii</i>	<i>Trachemys scripta elegans</i>
Taille adulte	24 cm	20 cm	24 cm	35 cm	16 cm	30 cm
Bonne nageuse	Oui	Moyen	Oui	Oui	Non	
Régime alimentaire	Carnivore tendance végétarienne	Carnivore	Carnivore	Carnivore tendance végétarienne	Carnivore	Omnivore
Hibernation	Non*	Non	Non	Partielle**	Non	Non
Législation	Vente libre	Vente libre	Vente libre	Vente réglementée	Vente réglementée	Vente réglementée

\* éventuellement léthargie en bassin sec.

\*\* diminution de la température de l'eau de quelques degrés.

Une tortue aquatique peut vivre 30 à 50 ans (on peut connaître l'âge approximatif de la tortue en comptant le nombre de stries sur les écailles vertébrales de la carapace).

### Alimentation

La plupart des tortues aquatiques sont carnivores. La base de leur alimentation est constituée de filets de poisson d'eau douce, de crevettes, de vers de terre ou de vase, d'escargots avec leur coquille, d'un peu de foie de bœuf ou de volaille. Vous pouvez compléter avec de la verdure : salade, petit pois, herbes fraîches ou sèches... Tous les 2 ou 3 jours, donnez une goutte d'un complément alimentaire (vitamines, oligo-éléments et calcium) de bonne qualité, acheté chez un spécialiste. **ATTENTION, certaines tortues aquatiques deviennent plus ou moins végétariennes à l'âge adulte... Renseignez-vous pour adapter au mieux leur régime alimentaire.**

La nourriture est distribuée dans l'eau, deux ou trois fois par semaine pour les tortues adultes qui ont un temps de digestion très long. Peser régulièrement la tortue permet de vérifier si les quantités distribuées ne sont pas trop importantes. On considère généralement que le volume de nourriture distribué correspond au volume de la tête.

> Attention si vos tortues aquatiques sont de taille inégale : en se précipitant pour manger la nourriture qui flotte dans l'eau, les grosses tortues risquent de décapiter les plus petites !

### Reproduction

Les tortues atteignent leur maturité sexuelle vers l'âge de 10 ans. Il est cependant assez rare que sous un éclairage artificiel elles se reproduisent spontanément. Si vous le souhaitez absolument, demandez conseil à un professionnel ; il vous renseignera sur les modifications à apporter aux conditions de vie et sur les soins nécessaires aux œufs et aux petites tortues.

### Logement

Le logement idéal d'une tortue aquatique est un aquaterrarium, comprenant une partie en terre (où elle peut creuser et franchir des obstacles) et une piscine (pour se baigner et plonger).

Il est possible de le construire vous-même, à condition de respecter quelques règles :

- la structure doit être étanche ;
- il faut placer deux coussins ou deux plaques chauffantes, équipées d'un thermostat : une pour le réchauffement de la piscine, l'autre pour le réchauffement de la « plage » ;
- le substrat de la partie terrestre peut être composé de tourbe ou de terreau. Il faut éviter le sable qui a tendance à être irritant. Le décor doit fournir des cachettes et des obstacles à escalader ;
- la piscine doit représenter environ 3/4 à 2/3 de la surface du terrarium (1/4 à 1/3 si la tortue n'est pas une bonne nageuse) et descendre à partir de la rive à une

- profondeur qui corresponde au moins au double de la hauteur de la carapace de la tortue adulte ;
- des pierres plates en gradin ou une rampe permettront une sortie de l'eau sans effort ;
- afin que l'eau de la piscine reste propre, placez une bordure carrelée ou en pierre autour du bassin (la tortue s'y « essuiera les pattes ») et prévoyez un filtre si le volume d'eau est important ;
- l'éclairage est assuré par des spots ou un tube fluorescent. Une lampe à UV.B est nécessaire pour que la tortue se développe et fixe le calcium ;
- un couvercle grillagé ou en verre avec une grille d'aération assurera la sécurité des occupants.

La longueur et la largeur du terrarium pour une tortue solitaire doivent être respectivement d'au moins 5 et 3 fois la longueur de la carapace de la tortue adulte (le terrarium d'une tortue dont la carapace à l'âge adulte fait 20 cm mesurera donc 1 m x 60 cm) ; augmentez d'un tiers pour chaque tortue supplémentaire.

> *Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un bricoleur, la plupart des animaleries proposent des terrariums tout équipés.*

Placez le terrarium dans un lieu clair et calme, à l'abri des courants d'air. Évitez les endroits exposés au soleil toute la journée, la proximité de la télévision, de la chaîne stéréo, de la box ou du téléphone en charge.

Remarque : certaines espèces de tortue peuvent être maintenues dans un bassin extérieur, à la belle saison, dans le sud de la France.

## Santé

Une tortue en bonne santé doit avoir : une carapace rigide et non endommagée, résistante à une légère pression des doigts, des yeux bien ouverts, clairs et brillants, et aucune sécrétion au niveau des yeux, du nez ou de la bouche. Dans le cas contraire, consultez rapidement un vétérinaire ayant des connaissances dans le domaine des tortues.

Pour maintenir votre tortue en bonne santé, respectez les conditions de température idéales (selon les espèces : 24-28°C pour la piscine et 24-32°C pour la plage). Retirez régulièrement les excréments de l'eau de baignade pour prévenir toute contamination.

## Pour différencier les mâles et les femelles

Plus la tortue est jeune, et plus le sexage est difficile. Les mâles ont en général une queue plus longue, à la base plus étroite, avec un cloaque proche de l'extrémité de la queue.

Les tortues sont des animaux solitaires, donc à moins de vouloir faire de l'élevage, vous pouvez très bien n'avoir qu'une seule tortue. Si vous choisissez d'héberger à la fois les deux sexes, prévoyez un très grand terrarium, avec de nombreuses cachettes : une femelle harcelée par un mâle ou un mâle en conflit avec un autre doit pouvoir se mettre à l'abri.

## Pour manipuler une tortue

La manipulation d'une tortue s'effectue en la saisissant de chaque côté de sa carapace, pour les plus grosses, ou en la prenant entre le pouce et l'index par le dessus et le dessous, pour les plus petites, en prenant soin de ne pas trop la comprimer. Attention aux morsures et aux coups de griffe !

## Pour acheter une tortue

Dans les animaleries, vous ne trouverez que des espèces non protégées. Une tortue *Mauremys sinensis* ou *Pelomedusa subrufa* coûte 20 à 30 €. Pour un terrarium équipé, il faut compter 50 à 250 € selon la taille et le matériel fourni.

Les espèces protégées sont théoriquement interdites à la vente.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site : [www.ffept.org](http://www.ffept.org)

## L'hibernation des tortues aquatiques :

- Vous reconnaitrez le besoin d'hibernation d'une tortue à la diminution de son activité : elle ne quitte plus sa cachette, se tient dans un coin sombre, ne mange plus, ses selles sont abondantes. **ATTENTION, certaines tortues aquatiques n'hibernent pas, une température trop basse pouvant même leur être fatale...**
- Arrêtez le chauffage et la lumière. Ne nourrissez plus votre tortue (contrairement aux tortues terrestres, il n'est pas nécessaire de vider les intestins d'une tortue aquatique avant l'hibernation). Attendez que la température de l'aquarium rejoigne celle de la pièce (18°C). Pesez la tortue et placez-la dans un aquarium d'hibernation : une bassine en plastique peut suffire, avec une fine couche de sable au fond, de l'eau en quantité suffisante pour que la carapace soit recouverte par 5 cm d'eau et une tuile faïtière pour protéger la tortue.
- Maintenez l'eau de l'aquarium d'hibernation entre 4 et 12°C. Renouvelez-la quand elle devient trouble par de l'eau à température identique.
- L'hibernation ne doit pas durer plus de 4 mois. Passé ce délai, si la tortue ne montre pas de signes de reprise d'activité, placez l'aquarium d'hibernation dans une pièce à 27°C. Quand l'eau a atteint cette température, remplacez la tortue dans son terrarium habituel, en chauffant, en éclairant et en nourrissant normalement. Pesez-la : elle ne doit pas avoir perdu plus de 10% de son poids.